

Ça vaut le détour...



Infos conseils

Le Pays Neufchâtelois

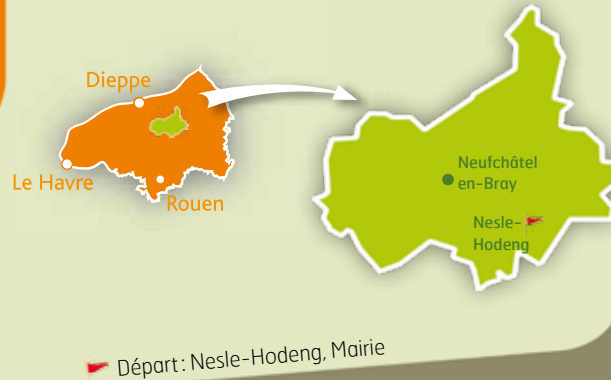
Randonner en Pays Neufchâtelois, c'est mieux comprendre nos paysages préservés, riches d'une flore et d'une faune exceptionnelles, notre bâti traditionnel composé de briques, torchis, colombages, ... Tout en vous promenant, vous apprécierez nos spécialités gourmandes (fromage neufchâtel A.O.P., cidre, pommeau et calvados A.O.C.) directement chez le producteur, ou dans nos commerces, ou sur le traditionnel marché du samedi matin à Neufchâtel-en-Bray.

Références cartes et guides

Carte IGN 1/25 000 n°21090. Autres circuits de randonnée et informations pratiques relatives aux lieux d'hébergement, de restauration et de visite disponibles auprès de l'office de tourisme.

Renseignements

Office de Tourisme du Pays Neufchâtelois
Tél. : 02.35.93.22.96
www.ot-pays-neufchatelois.fr



• Nesle-Hodeng est la place forte du fromage neufchâtel.

A l'occasion du passage à l'an 2000, un décor en céramique a été installé sur le fronton de la mairie école. La commune comptait alors le plus grand nombre de producteurs de ce fromage.

Cette oeuvre illustre quelques phases de la fabrication artisanale et traditionnelle du fromage. Les artistes créateurs de ce décor ont été sensibles à la similitude du malaxage de la pâte à fromage et du malaxage de la terre qui a servi à réaliser ce décor.



Renseignements

Office de Tourisme du Pays Neufchâtelois
Tél. : 02.35.93.22.96
www.ot-pays-neufchatelois.fr

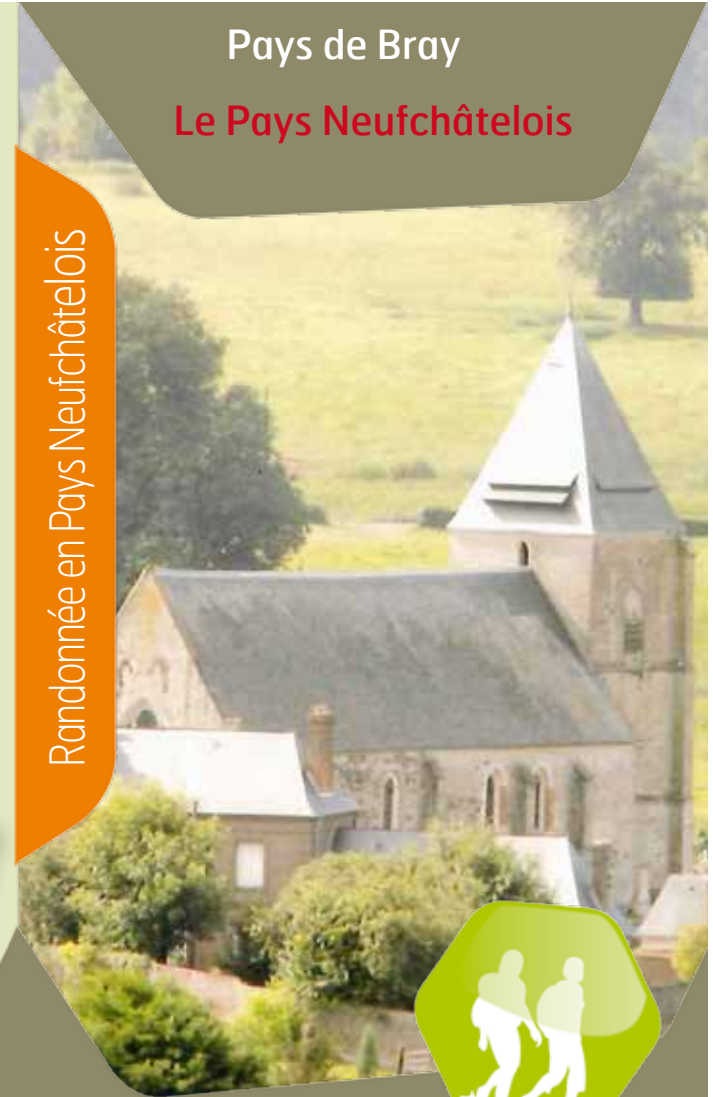
Document réalisé par l'Office de Tourisme du Pays Neufchâtelois en partenariat avec les communes concernées. Malgré tout le soin apporté à l'élaboration de ce dépliant, les informations peuvent varier avec le temps. Imprimé par nos soins.

Crédit Photo : Pays Neufchâtelois, J. Pauquet

Pays de Bray

Le Pays Neufchâtelois

Randonnée en Pays Neufchâtelois



RANDONNÉE À PIED

Départ : Nesle-Hodeng

Circuit La Plaine de Nesle

6 Km - 1h30



Circuit La Plaine de Nesle

6 km - 1h30 environ

Départ : Nesle-Hodeng - Mairie

AVIS DU RANDONNEUR

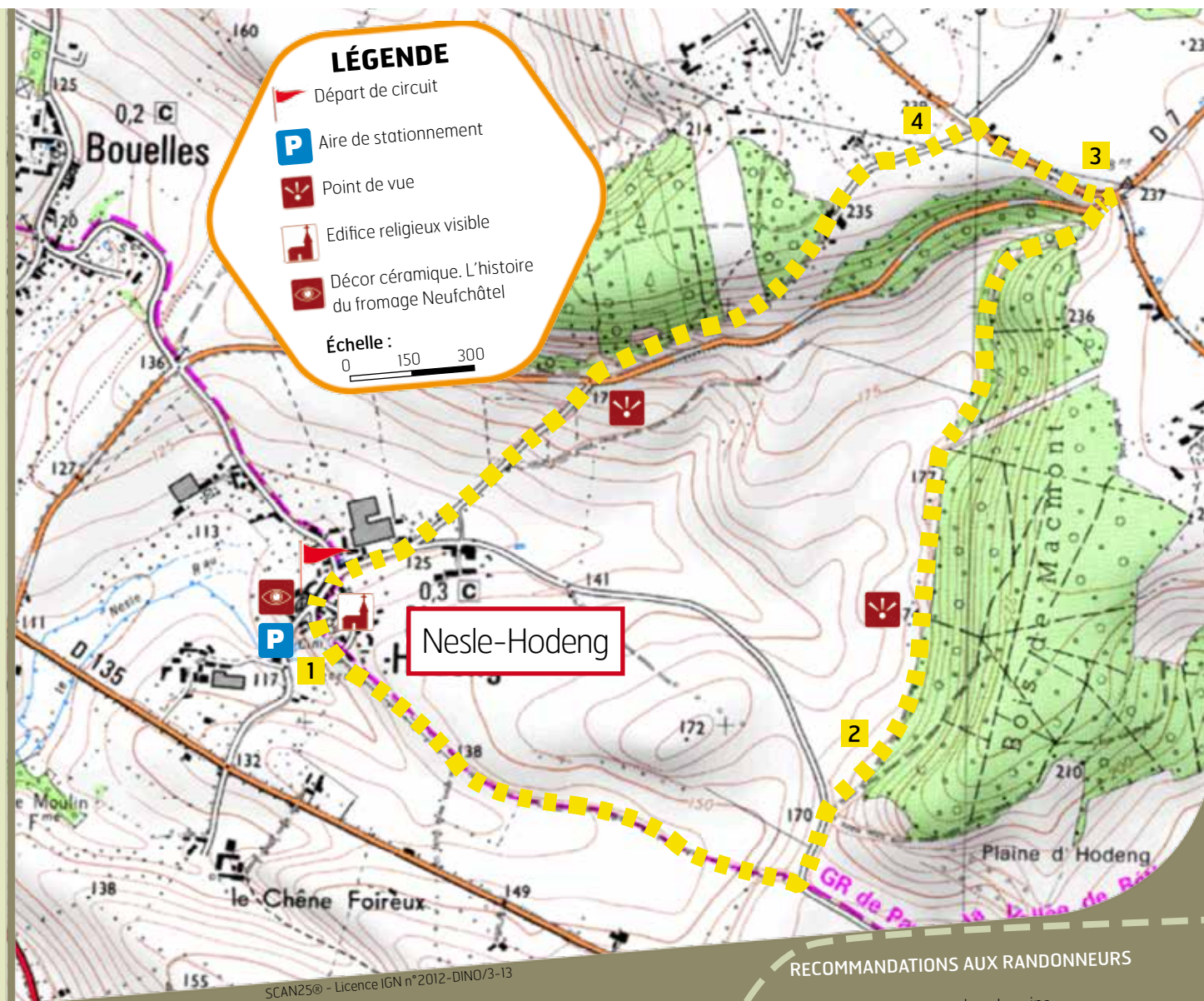
Cette boucle vous propose deux beaux points de vue sur la vallée et les villages de Nesle-Hodeng et Bouelles. En été, les passages en forêt offrent au promeneur d'agréables chemins ombragés.

1 Devant le totem, **P** prenez à droite en empruntant la rue de l'Abbé Andrieux. Prenez la rue Verte tout droit puis le chemin de randonnée. A la fin de celui-ci, prenez sur la gauche vers le bois des Macmonts que vous longerez en direction du hameau de La Montagne. (via le carrefour de La Mare aux Daims situé près des lieu-dit la Ruette à Cats et la Chambre à Loups.)

2 A mi-chemin, vous pouvez admirer un très beau point de vue donnant sur la vallée et les communes de Nesle-Hodeng et Bouelles. **V** En haut du chemin longeant le Bois des Macmonts, montez à droite jusqu'au carrefour sur quelques dizaines de mètres et prenez à gauche en direction de Neufchâtel-en-Bray.

3 Vous suivez la R.D.56 sur quelques centaines de mètres et arrivez aux abords du hameau de La Montagne.

4 Prenez le chemin des Orivaux sur votre gauche. Après un passage en forêt, vous pourrez admirer un deuxième panorama sur la vallée. **V** Continuez votre chemin en descendant par le Mont Blanc, vers le centre village de Nesle-Hodeng et votre point de départ. Sur la façade de la mairie, ne manquez pas d'admirer le décor céramique illustrant quelques phases de la fabrication traditionnelle du fromage neufchâtel. **S**




Balises du circuit

- Bonne direction
- Tourner à gauche
- Tourner à droite
- ✗ Mauvaise direction

Le circuit est balisé en gris.
Pour une meilleure lisibilité, il est représenté en jaune sur la carte.

POUR TROUVER SON CHEMIN

Sur la carte, le drapeau  indique le point de départ, matérialisé sur le terrain par un totem où figurent les informations relatives au circuit. Pour parcourir ce circuit, suivez les marques de peinture et les balises de jalonnement de couleur grise.

RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- Ne vous écartez pas des chemins
- Ne jetez rien, emportez vos déchets
- Tenez les chiens en laisse
- Ne pénétrez pas dans les propriétés privées
- Respectez la nature, les cultures, les animaux
- Pensez au travail des agriculteurs et des forestiers
- Attention aux croisements avec d'autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT)
- Respectez le code de la route
- En période de chasse, soyez prudents
- En forêt n'allumez pas de feu